

# Règlement du dispositif « Bienvenue aux Étudiants Grenoble Alpes »

## 1. Objet du dispositif

Le dispositif « Bienvenue aux Étudiants Grenoble Alpes » a pour objectif d'accueillir les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur du territoire métropolitain en leur proposant des activités gratuites ou à accès privilégié. Ces activités visent à favoriser la découverte du territoire, l'intégration, la culture, le sport et la vie étudiante.

## 2. Public éligible

- Sont éligibles tous les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur situé sur le territoire de Grenoble-Alpes Métropole pour l'année universitaire 2025/2026.
- La participation est conditionnée à la présentation d'un certificat de scolarité valide.
- En cas de forte demande, une priorité peut être accordée :
  - aux étudiants de première année ;
  - aux étudiants néo-entrants en mobilité internationale.

## 3. Modalités d'inscription

1. L'étudiant sélectionne l'événement de son choix parmi la programmation proposée.
2. Il procède à l'inscription via le lien dédié à chaque événement.
3. Il remplit le formulaire et transmet les justificatifs demandés (les cartes étudiantes ne sont pas acceptées).
4. L'équipe organisatrice vérifie et traite la demande d'inscription.
5. Une confirmation est envoyée par courriel, selon les événements, cette confirmation peut prendre la forme du billet définitif, de modalités pratiques complémentaires ou d'une demande de validation finale.
6. **Attention : le billet généré automatiquement par Weezevent n'a aucune valeur de confirmation. Seul le courriel envoyé par l'équipe organisatrice, contenant le billet définitif ou les instructions finales, fait foi.**

## 4. Conditions de participation

- Les places sont limitées et attribuées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions, sous réserve de validation.
- Chaque étudiant s'engage à respecter les horaires, consignes et modalités propres à chaque événement.
- En cas d'empêchement, l'étudiant doit se désinscrire ou prévenir l'organisation afin de libérer la place.
- Certains événements peuvent être marqués « COMPLET » lorsque la capacité maximale est atteinte.

## 5. Engagements des participants

Les participants s'engagent à :

- Adopter un comportement respectueux envers les organisateurs, partenaires, intervenants et autres participants ;
- Respecter les règles de sécurité propres aux lieux visités ou aux activités pratiquées ;
- Fournir des informations exactes lors de l'inscription ;
- Ne pas revendre ou transférer leur billet

## 6. Données personnelles

- En participant au dispositif, les étudiants acceptent de recevoir des communications de l'Agence Grenoble Alpes et de ses partenaires.
- Les données collectées sont utilisées uniquement pour la gestion des inscriptions et sont traitées conformément à la politique de confidentialité de l'Agence Grenoble Alpes.
- Les participants peuvent exercer leurs droits d'accès, de rectification ou de suppression selon les modalités prévues par ladite politique, accessible à l'adresse suivante :  
<https://www.grenoble-tourisme.com/fr/mentions-legales/politique-de-confidentialite/>

## 7. Responsabilité

- Grenoble-Alpes Métropole et ses partenaires ne sauraient être tenus responsables des incidents ou dommages survenant du fait d'un non-respect des consignes ou d'un comportement inapproprié.
- Les organisateurs se réservent le droit de modifier, reporter ou annuler un événement en cas de nécessité (conditions météorologiques, contraintes techniques, raisons de sécurité...).

## 8. Communication et valorisation

Les participants sont encouragés à :

- Partager leur expérience sur les réseaux sociaux avec le hashtag **#GrenobleAlpes** ;
- Contribuer aux capsules média du dispositif ;
- Rejoindre la communauté des pionniers Grenoble Alpes.

## 9. Contact

Courriel : [bienvenue.etu.grenoble.alpes@gmail.com](mailto:bienvenue.etu.grenoble.alpes@gmail.com)

## 10. Acceptation du règlement

La participation au dispositif implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Toute violation peut entraîner l'exclusion du participant de l'événement ou du dispositif. Ce règlement peut être adapté ou complété en fonction des besoins de la programmation ou des exigences des partenaires.

# Regulations of the “Bienvenue aux Étudiants Grenoble Alpes” Programme

## 1. Purpose of the Programme

The “Bienvenue aux Étudiants Grenoble Alpes” programme aims to welcome students enrolled in a higher education institution within the metropolitan area by offering free or specially accessible activities. These activities are designed to promote discovery of the territory, integration, culture, sports, and student life.

## 2. Eligible Participants

- All students enrolled in a higher education institution located within the Grenoble-Alpes Métropole area for the 2025/2026 academic year are eligible.
- Participation requires the presentation of a valid certificate of enrolment.
- In the event of high demand, priority may be given to:
  - first-year students;
  - newly arrived international mobility students.

## 3. Registration Procedures

1. The student selects the event of their choice from the proposed programme.
2. They register using the dedicated link for each event.
3. They complete the form and upload the required supporting documents (student cards are not accepted).
4. The organising team verifies and processes the registration request.
5. A confirmation email is sent; depending on the event, this may include the final ticket, additional practical information, or a request for final validation.
6. **Important: the ticket automatically generated by Weezevent does not constitute confirmation. Only the email sent by the organising team, containing the final ticket or final instructions, is considered valid.**

## 4. Conditions of Participation

- Places are limited and allocated on a first-come, first-served basis, subject to validation.
- Each student agrees to comply with the schedules, instructions, and specific conditions of each event.
- In case of unavailability, the student must cancel their registration or notify the organisers so the place can be reassigned.
- Certain events may be marked “FULL” once maximum capacity is reached.

## 5. Participant Commitments

Participants agree to:

- Adopt respectful behaviour toward organisers, partners, facilitators, and other participants;

- Comply with the safety rules of the venues visited or activities undertaken;
- Provide accurate information during registration;
- Refrain from reselling or transferring their ticket.

## **6. Personal Data**

- By taking part in the programme, students agree to receive communications from Agence Grenoble Alpes and its partners related to the events.
- The data collected is used solely for managing registrations and is processed in accordance with the privacy policy of Agence Grenoble Alpes.
- Participants may exercise their rights of access, rectification, or deletion as outlined in the aforementioned policy, available at :

<https://www.grenoble-tourisme.com/fr/mentions-legales/politique-de-confidentialite/>

## **7. Liability**

- Grenoble-Alpes Métropole and its partners cannot be held responsible for incidents or damages resulting from failure to follow instructions or from inappropriate behaviour.
- Organisers reserve the right to modify, postpone, or cancel an event if necessary (weather conditions, technical constraints, safety reasons, etc.).

## **8. Communication and Promotion**

Participants are encouraged to:

- Share their experience on social media using the hashtag **#GrenobleAlpes** ;
- Contribute to the programme's media capsules;
- Join the Grenoble Alpes pioneers community.

## **9. Contact**

Email: [bienvenue.etu.grenoble.alpes@gmail.com](mailto:bienvenue.etu.grenoble.alpes@gmail.com)

## **10. Acceptance of the Regulations**

Participation in the programme implies full acceptance of these regulations. Any violation may result in exclusion from the event or the programme. These regulations may be adapted or supplemented depending on programming needs or partner requirements.